Choisissez le micro don mensuel par prélèvement

Cette organisation permet à ALIS de mieux planifier ses actions et de diminuer ses frais postaux.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A compléter et à renvoyer par email (scanné ou photographié) à admin@alis-asso.fr ou par courrier postal, accompagné d'un RIB

Pour toutes questions, la permanence d'ALIS est à votre disposition

Je soussignée(e) ……

Souhaite apporter une aide régulière à ALIS et l'autorise à prélever mensuellement sur mon compte la somme de……euros (en chiffres - montant à partir de 5 euros).

J 'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, le prélèvement correspondant au montant ci-dessus ordonné par l'association ALIS (dit le créancier).
Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'association ALIS.

Je recevrai un reçu fiscal annuel cumulant l'ensemble de mes dons de l'année en début d'année suivante.

Je souhaite être **membre d'ALIS** et être convié à l'assemblée générale : Oui ☐ Non ☐

BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER

Mes Coordonnées :

Civilité : ……

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

……

Code postal : …… Ville : ……

Pays : ……

Email : ……

Téléphone : ……

Les coordonnées de mon compte (À compléter + joindre un RIB)

Numéro International d'identification Bancaire – IBAN

Code International Bancaire - BIC

Type de paiement : répétitif (mensuel)

Fait à : …… Le : ……

Signature obligatoire :

Nom du créancier : **ALIS**
ICS : FR17ZZZ8552AF

Adresse : ALIS chez AKKA
241 bd Jean Jaurès, Villa Ronsard
92100 Boulogne-Billancourt

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association ALIS à envoyer des instructions à votre banque conformément aux instructions.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Une notification de mise en place de votre prélèvement vous sera envoyée jusqu'à 5 jours avant le début des prélèvements.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

ALIS – Association du Locked-in-Syndrome
241 bd Jean Jaurès – Villa Ronsard – 92100 Boulogne-Billancourt
Mail : admin@alis-asso.fr - Site : www.alis-asso.fr
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret publié le 20 aout 2016